

Secteur de l'Industrie Agroalimentaire

Fiche technique N°9

Bosnie et
Herzégovine

Production plus propre dans le cadre de l'industrie boulangère et pâtisseries

Description de l'Ancien Procédé et Aspects Environnementaux Clés

Une entreprise qui produit toutes sortes de pain, de gâteaux et de glaces, a identifié des erreurs d'organisation qui se sont révélées causes de la consommation excessive d'eau et d'énergie et d'une mauvaise gestion des déchets.

Description de la Nouvelle Technique de Production plus Propre

1. Mesures techniques : Construction d'un sas (barrage, empêchement) avant l'entrée de la chambre de refroidissement de la chaîne de production des pâtisseries afin d'éviter le mélange de l'air chaud d'extérieur et de l'air froid de la chambre et donc de réduire les pertes énergétiques.

-Déplacement des ventilateurs destinés à l'extraction de l'air chaud et froid dans le but d'améliorer la ventilation et d'économiser de l'énergie.

-Construction d'un panneau isolant de 3 cm d'épaisseur en polyuréthane entre le réfrigérateur et le four de boulanger en vue d'isoler thermiquement le réfrigérateur et donc de réduire sa consommation d'énergie.

2. Mesures organisationnelles: Changement au sein de l'organisation de l'entreprise en vue de réduire l'implication du personnel de gestion dans les tâches exécutives. La réorganisation a été établie sur un principe qui dit que le technologue principal doit régler seulement 20% des problèmes. Réorganisation de la livraison des matières premières et des produits finaux via la modification des itinéraires de livraison et la sensibilisation des chauffeurs à la nécessité d'entretenir régulièrement leurs véhicules afin de rationaliser leur consommation d'essence.

3. Mesures de bonnes pratiques : Collecte séparée des déchets d'emballage de toutes les installations et leur vente au marché des déchets au lieu de les jeter dans des décharges. Le bénéfice obtenu est versé sur un fonds destiné au programme social des employés, ce qui incite ceux-ci à pratiquer le recyclage et à s'impliquer dans la protection de l'environnement.

Collecte séparée des déchets organiques (déchets issus des fruits, garnitures, biscuits...)

et leur don aux agriculteurs des environs pour nourrir le bétail au lieu de les jeter dans des décharges.

4. Mesures d'augmentation de l'efficacité énergétique :

- Introduire une certaine discipline de travail consistant notamment à ne pas allumer la lumière la journée lorsque cela n'est pas nécessaire.
- Activer le mode veille des ordinateurs et désactiver photocopieuses, ordinateurs, imprimantes et climatisation à la fin de la journée de travail.
- Éviter de mettre la climatisation en route avec les portes et les fenêtres ouvertes et fermer les volets afin d'empêcher le soleil de chauffer la zone de travail.
- Trouver l'emplacement idéal pour le réfrigérateur, qui doit être à plus grande distance de la source de chaleur.

Nettoyer régulièrement les zones de refroidissement situées à l'arrière de réfrigérateur et s'assurer que le thermostat est à la bonne température.

POUR UNE INDUSTRIE PLUS PROPRE

Bilan

Mesure :	Coûts (€) :	Gain annuel :
----------	-------------	---------------

Mesures techniques

Construction du sas situé avant l'entrée de la chambre de refroidissement	153	1 595
Déplacement des ventilateurs	453	1 360
Construction du panneau d'isolation	6	186

Mesures de bonnes pratiques :

Collecte séparée des déchets d'emballage	77	92
Collecte séparée des déchets organiques	0	51
Mesures d'augmentation de l'efficacité énergétique.	0	406

Amortissement de l'investissement :

2,2 mois

Conclusion Générale

En introduisant plusieurs mesures principalement axées sur les bonnes pratiques, l'entreprise a réussi, à l'aide de petits investissements, à améliorer l'efficacité énergétique de ses locaux.

Ces mesures ont permis à l'entreprise d'économiser **7568 MWH/ an** d'électricité. En outre, environ **1,2 tonne** de déchets d'emballage et environ **600kg** de déchets organiques ont été collectés et recyclés au lieu d'être jetés dans des sites d'enfouissement